

6^a TARGA ROSA

REGLEMENT

ALASSIO, 4-5 AVRIL 2020

- 1) La 6^{me} Targa Rosa, compétition féminine en doublette, sans contrainte de catégorie ni de club, se déroulera samedi 4 et dimanche 5 avril 2020, en occasion de la 67^{me} Targa d'Oro, organisé par la Bocciofila Alassina. La compétition est internationale et ouverte à joueuses italiennes ou étrangères en possession d'une licence valable au sein de leur fédération.
- 2) La compétition débutera samedi après-midi à 13.30 h, avec une phase par poules. Le lieu est à définir et dépendra du nombre d'équipes inscrites.
- 3) Le premier tour à élimination directe se déroulera après la phase par poules. Samedi soir se déroulera un ultérieur tour dans un boulodrome couvert.
- 4) Dimanche 5 se dérouleront un ou deux tours le matin dans un lieu à définir et deux tours l'après-midi: demi-finales à 14.15 h et finale à 16.45 h dans le boulodrome Palaravizza de Alassio au même temps que les autres compétitions.
- 5) Les parties dans la phase de poules auront une durée de 1h15', celles à élimination directe 1h30'. En cas de pluie l'organisation se réserve de retarder le début de la compétition, modifier le lieu de jeu, modifier la formule (si nécessaire avec élimination directe dès le premier tour) et la durée des parties.
- 6) Frais d'inscription: 40 euro par équipe.
- 7) La compétition est limitée à 48 équipes au maximum. Les inscriptions seront clôturées à 14 h du lundi 30 mars, sauf si les 48 équipes sont atteintes plus tôt. Le tirage au sort est prévu dans l'après-midi du mardi 31 mars et sera publié sur le site www.boccealassio.it ou seront fournies aussi les informations sur les lieux de compétition et les horaires.
- 8) Pour s'inscrire il faut envoyer un mail de pré-inscription (avec indication du nom du club, prénom et nom des deux joueuses) à boccealassio@gmail.com ou remplir la fiche sur le site www.boccealassio.it. Une fois reçu la confirmation de l'organisation, il faudra effectuer le paiement de la somme de 40 euro avec virement bancaire (code Iban: IT95F0853049240000380100455 – c/c de l'Associazione Bocciofila Alassina, pour virements de l'étranger code Bic/Swift: ICRAITRR), précisant comme motif du virement "Inscription Targa Rosa 2020" et le nom des athlètes. Les frais bancaires sont à la charge des clubs participants.
- 9) La liste des équipes inscrites (mise à jour en ligne) sera publiée sur le site internet de la compétition (www.boccealassio.it). Ceux qui ne se retrouvent pas dans cette liste doivent contacter l'organisation avant la fin du lundi 30 mars. C'est possible de modifier un ou les deux noms des joueuses jusqu'à la veille du tirage au sort. Entre le tirage au sort et le début de la compétition est possible de changer une seule des deux joueuses. Une fois commencée la compétition sera permis un seul remplacement à partir du premier tour du dimanche (la remplaçante ne doit pas avoir joué dans une autre équipe).
- 10) Pour ce qui n'est pas indiqué dans ce règlement on fait référence aux règlements de la Fédération Italienne et de la Fédération Internationale.